



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 19 DECEMBRE 2017

COMPTE RENDU

Le Conseil d'Administration de l'Office International de l'Eau s'est réuni le 19 décembre 2017 à l'Espace Trinité - 3 rue de la Trinité – 75009 Paris, sous la présidence de M. Pierre ROUSSEL.

I. Approbation du Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 20 juin 2017

10h30 M. Pierre Roussel Président de l'OIEau déclare la session du CA ouverte et annonce la signature de convention avec l'IRSTEA à l'issue de la séance.

Prise de parole du Président faisant part des remarques orales de la Cour des Comptes :

Rien d'alarmant voire même encourageant notamment en raison de nos relations avec l'AFB. Une observation sur *le Quorum du CA* qui n'est qu'assez rarement atteint. Toutefois cela ne résulte pas d'une négligence des administrateurs mais est lié à la composition même du Conseil qui comporte 8 organisations internationales (ex. brésiliens, mexicains) Leurs administrateurs ne peuvent pas systématiquement se déplacer 2 fois par an.

La nécessité de redéfinir *les statuts* est mise en avant en vue, notamment, de permettre une recomposition du conseil, un ajustement à la réalité actuelle du monde de l'eau et obtenir une présence plus fournie lors des séances.

M. Pierre Roussel évoque le compte rendu de l'AG du 20 juin et donne la parole à M. Bouyeure Contrôleur Général EFI.

M. Bouyeure formule une remarque sur l'actuel processus d'approbation des CR des réunions. Il serait plus simple et lisible que ce soit le CA qui approuve les compte-rendus des réunions précédentes du CA. Le système actuel d'approbation des compte-rendus du CA par l'AG n'est pas spécifiquement statutaire et peut même être aléatoire sur le plan juridique. Il est préférable de soumettre à approbation le compte-rendu du précédent CA.

E. Tardieu précise qu'en fait le compte-rendu présent dans le dossier tient compte et du CA et de l'AG - deux réunions qui se sont suivies – et dont le contenu est identique. Possibilité de scinder en deux le document et d'en changer le titre. M. Bouyeure préconise de diffuser par courriel aux membres du Conseil le compte-rendu du CA du mois de juin pour approbation par retour de email. M. Roussel demande à Xavier Hilaire de veiller sur la mise en application de cette suggestion.

II. Bilan d'activités 2017

Sur l'activité de l'année M. Roussel donne la parole à E. Tardieu.

1. Activité formation :

- Catalogue Eau 2017 14 nouveaux modules de formation pour une offre à 341 modules diffusés sur 467 sessions
- Catalogue Déchets, Environnement, DD : 52 modules sur 60 sessions
- Programme journée de l'Oleau à 6 et 1 régionale.
- Webinaires sur gestion de service E. Tradieu donne la parole à J Pronost qui précise qu'ils ont été au nombre de 4.

J.Pronost poursuit les commentaires :

La particularité des nouveaux stages catalogues c'est qu'ils sont orientés sur :

- L'accroissement de tout ce qui est aspect normatif lié aux analyses
- Les thématiques industrielles.

Thèmes d'actualité Hygiène sécurité, Smart Grids. Optimisation de la consommation énergétique.

E. Tardieu reprend la parole sur Journée de l'OIEau :

Thèmes Intelligence numérique, GEMAPI, Gestion patrimoniale des réseaux, des enjeux de sécurité (protection des ouvrages d'eau face aux actes de malveillance), protection des aires d'alimentation de captage, techniques à macrophytes, transfert de compétence eau et assainissement sur loi NOTRe.

Répartition du CA :

- Catalogue : 2/3 du CA pour 1/3 de stagiaires
- Carte : 1/3 du CA pour 2/3 de stagiaires.

Tendance de fréquentation :

Toujours en évolution progressive.

- Fait marquant pour l'année retour des exploitants privés. Lié à une certaine forme de désengagement de leur système de formation interne (Véolia,..)
- Actes forts sur les canalisations, canaliseurs et société de TP (Colas...).
- La loi NOTRe importante car génère beaucoup de formations.
- Gestion de services
- Dom Tom
- Cycles de formation pour les agences de l'eau en général historiquement avec Adour Garonne. AERM et ARS PACA (qualité de l'eau) :
- Les industriels
- Stages qualifiants suite à la réforme de la formation professionnelle avec un acte fort nous sommes organisme évaluateur des certificats de qualification.
- Décroissance des étrangers au catalogue dû aux problèmes d'obtention de de visa.
- Activité Internationale carte : reste assez traditionnelle
- Point important : suite à la réforme de la formation professionnelle de 2015, la certification a été étendue à l'ensemble de nos formations inter et intra entreprise.
- Obtention du label Vériselect pour l'ensemble des formations carte et catalogue qui nous permet d'être référencés sur une base de données DataDoc donc de maintenir le financement lié aux OPCA.

E. Tardieu fait observer qu'au delà de l'aspect réglementaire c'est aussi un enjeu de positionnement. Nous effectuons des formations de qualité, atout à faire valoir compte tenu du contexte concurrentiel croissant.

Sur l'international nous sommes à 15/20 % des stagiaires. J. Pronost précise plutôt 15 % cette année en raison des problèmes d'obtention de visa.

M. O. Robinet interroge sur le modèle économique des organismes étrangers de formation.

J. Pronost explique que le financement se fait par le biais de bailleurs de fonds ou sur fonds propres.

Au sujet de la problématique d'obtention de visa, elle concerne essentiellement les organismes africains francophones (Sénégal dernièrement 8/10 personnes n'ayant pu obtenir leur visa). Cela résulte de deux cas de figure : soit les bénéficiaires s'y prennent tard, soit, même malgré une anticipation, il y a blocage du Consul (cf. Bamako).

M. Robinet fait savoir qu'il existe un système d'accord de coopération administrative (ex. Sénégal). Possibilité de solliciter ce soutien pour faire valoir ces accords.

J. Pronost préconise qu'en premier temps c'est à l'OIEau d'agir via le Consul et dans un deuxième temps, si blocage, avoir recours aux accords bilatéraux. E Tardieu propose de faire passer à la DEAI la liste des pays rencontrant couramment ce problème pour permettre une anticipation (pays comme Mali, Sénégal, Burkina).

2. Nouvelle plateforme

La formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) a fait l'objet d'une nouvelle plateforme opérationnelle depuis septembre 2017 sur le site de Limoges sur financement des agences Adour-Garonne et Loire Bretagne, agences qu'E. Tardieu remercie au passage.

M. Marcus Agbekodo (DG adjoint AEAP) demande par quel biais est réalisé le financement par les deux Agences de l'Eau.

M. Joël Marty AEAG explique que l'AEAG et AELB sont contributeurs parce qu'historiquement ces agences sont implantées sur le bassin où sont les centres de formation. La possibilité de s'ouvrir à d'autres agences demeure néanmoins. E. Tardieu précise que le financement est réalisé sous forme de subvention. M. Agbekodo confirme l'intérêt de son agence pour contribuer également au financement des plateformes.

Intervention de J. Pronost : Les plateformes pédagogiques suivent les actualités liées à des obligations réglementaires, environnementales ou des politiques des agences de l'Eau. L'objectif de la collaboration avec AEAG est de chercher des synergies dans l'accompagnement de projets de formation.

3. Nouveautés 2017 produits numériques

Nouvelles interfaces pour formations numérisées :

- Hydrus Bresil. Le produit porte sur l'efficacité des réseaux d'eau potable et stratégie d'utilisation des énergies renouvelables. Deux sujets qui s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. Ce projet a fait l'objet de subventions du ministère de l'environnement. Un pilote - réalisé en français et en portugais - a permis de nous tester et de traduire l'ensemble de l'expertise qui existe à l'OIEau.

J. Pronost ajoute : Les premières réflexions sur ces produits ont débuté en 2015 et à notre échelle on monte en puissance. On va continuer à développer ce type d'outils dans les années à venir. D'où le renfort récent en capacité humaine et matérielle. Par exemple cette année : recrutement d'un ingénieur e-learning multimédia et création d'un laboratoire de numérisation de l'information et trois salles de cours digitalisés (supplante le présentiel).

E. Tardieu fait remarquer que cela est annonciateur d'un virage culturel. Nous avons la compétence technique/technologique mais la question du modèle économique à adopter pour ce type de produit se pose encore. En sera question à l'avenir.

O. Robinet soumet une question : pour Hydrus Brésil quelle est l'organisation ? y-a-t-il une présence physique ?

E. Tardieu mentionne qu'outre l'action numérique, 2017 a fait aussi l'objet d'un catalogue de stages de formation en présentiel (printemps 2017). La parole est donnée à Josiane Mongellaz pour expliciter la structure Hydrus.

Hydrus est une fondation de droit brésilien créée suite au Forum de Corée 2015 sur le modèle de la fondation Gdansk en Pologne. l'OIEau accompagne Hydrus pour asseoir la structure en tant qu'organisme de formation professionnelle au Brésil avec deux voies d'intervention :

- *Formation des opérateurs des services d'eau et d'assainissement (travail avec l'Etat de Sao Paulo depuis un certain nombre d'années).* Les besoins de formation des personnels en service d'eau sont énormes et particulièrement dans l'assainissement. D'ailleurs beaucoup de programmes en matière d'assainissement sont prévus dans cet état et au Brésil en général.
- *Constitution au niveau de Brasilia d'une antenne qui s'adresse aux décideurs, aux gestionnaires de ressource en eau et services d'eau ainsi que les régulateurs, pour mettre en place les mesures permettant de s'adapter au changement climatique. Et ce dans le cadre du programme d'appui du ministère à l'adaptation au changement climatique.*

Les actions de formation réalisées à distance ou en présentiel à Brasilia sont allées dans ce sens-là. Josiane Mongellaz invite JF Donzier à donner un complément d'information sur Hydrus Brésil :

Le Brésil « c'est difficile ». Exemple, problème de la rémunération sur crédits locaux, dû à la valeur de la monnaie locale (1 euro à plus de 3 reals) et difficulté du contexte économique qui fait qu'on démarre doucement. Cf. développement de la signature d'un premier contrat avec les services des eaux potables et assainissement au Piracicaba où sera implanté en principe le centre technique. « Les choses avancent à la vitesse brésilienne ».

O. Robinet demande s'il y a un partenaire local. E. Tardieu reprecise qu'Hydrus a un statut de fondation de droit brésilien. L'OIEau assure la compétence technique et Hydrus la logistique. C'est un modèle qui sera à questionner dans les années qui viennent.

J. Mongellaz intervient pour établir un parallèle avec la création de la fondation Gdansk il y a 20 ans qui a bien fonctionné. C'est une structure de droit polonais ayant bénéficié d'un co-financement Franco-Européen (programme Life) avec l'Agence Artois Picardie pour la partie française qui a permis la constitution de ce centre, de l'équiper, de pourvoir aux recrutements de personnel et de l'accompagner dans le lancement des premières actions avec la constitution d'un catalogue de formations réalisées sur place. Actuellement ce

centre forme jusqu'à 1500 personnes de toute la Pologne. D'autres perspectives sont à prévoir pour la fondation Gdansk dans le cadre de la Cop24. Pierre Roussel précise que 1500 formations correspondent au quart des formations que nous réalisons.

4. International

E. Tardieu reprend la parole concernant un autre projet qui a fait l'objet d'une structuration :

- Québec Eau : En partenariat avec Réseau Environnement. C'est une association québécoise avec un programme assez régulier de formations. Une montée en puissance progressive avec une possible structuration supplémentaire à l'échelle du Québec en 2018.
- Adasa : formation GIRE Bresil achevée et formations déchets en cours depuis l'été 2017.
- Tunisie : PAPS-EAU : la gestion des ressources en zone rurale
- Turquie : Water Ambassadors : accompagnement formation de formateurs sur l'éducation à la gestion de l'eau

5. Activité appui institutionnel

- Une grosse activité notamment en second semestre sur la mise en œuvre de la loi NOTRe. Sommes positionnés sur la réorganisation de service sur les aspects humains, administratifs et financiers liés aux transferts de compétences avec quelques belles références (Uzerche, Tulle, Boussac, Val de Vienne, Gers, Ernée)
- Pesticides AEAG INERIS grand enjeu avec l'AEAG
- Audits : énergétique de pompage (VBG), pompage (St Denis la réunion), STEU (Grand Poitiers)
- Session Smart Water que nous avons organisée pour la première fois à Nice 6 juillet à la conférence Innovative Cities. L'un des rendez-vous français de la ville intelligente et pour la première fois le sujet de l'eau a été abordé.

Joseph intervient : excepté pour les actions sur pesticides, ce sont des missions d'expertise et de conseil. Ce sont des professionnels qui viennent en formation et qui à leur issue manifestent le désir de maintenir un sujet ce qui permet une continuité d'action. Importance de garder une synergie entre les missions d'appui et de formation.

6. Activité appui industriel

E. Tardieu renforce ce constat sur les appuis auprès des industriels : il existe une porosité forte entre les gens qui viennent se former et les missions d'étude ou de construction de pilote qui peuvent en découler (références à l'écran Croda, Cea, Schneider, Areva, Total, ...)

J. Pronost ajoute que la logique de la synergie formation et appui se justifie d'autant plus que dans le secteur industriel chaque station de traitement d'eau est un cas particulier et ne se traite pas via une formation générique. Ces industriels en sont demandeurs, et l'OIEau bénéficie d'une très grande reconnaissance de sa capacité d'expertise : conception, construction, réalisation de produits. cf. Schneider avec qui l'OIEau génère l'invention de nouveaux produits qui pourraient aller sur le marché. On ne peut pas en faire un cheval de bataille mais très intéressant pour nous et complémentaire des activités traditionnelles. E. Tardieu d'ajouter que c'est une forme de diversification, de valorisation un peu différente des compétences. P. Roussel souligne que cette activité est facteur de valorisation et de motivation du personnel à l'œuvre : c'est une reconnaissance de l'expertise humaine et dans certains cas une utilisation différente de nos plateformes elles-mêmes.

7. Appui 2017 - Projets Européens

Les quatre projets phares sont Incover, Afrialliance et Smart Met, et EnergyWater.

- Incover est un projet européen qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire (valorisation des produits ou sous-produits d'une station d'épuration soit en termes d'énergie ou de composés chimiques).
- Afrialliance est un projet d'évaluation des besoins du continent africain en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de l'eau et du changement climatique. L'OIEau coordonne le groupe de travail lié à l'inventaire des besoins liés à l'innovation technologique / sociale et en parallèle le Riob en assure la communication du projet.
- Smart Met est un projet européen de mise en cohérence, via des procédures d'achat, de l'ensemble de l'offre technologique en matière de compteurs intelligents. Pour le gestionnaire de réseau c'est un outil lui permettant de garantir l'interopérabilité et la bonne communication de tous ces matériels et de tous les protocoles différents et cela passe par l'amont donc la pratique d'achat.

- EnergyWater est un projet qui consiste à fonder la création d' 'energy angels' qui puissent ensuite développer une expertise auprès d'industriels et gestionnaires de station pour optimiser la consommation énergétique des stations.
- IWRM : projet achevé dont les résultats sont toujours consultables sur le portail afférent. Il a été reconnu et officialisé au niveau communautaire.
- SIIF (Structured Implementation and Information Framework) est un système de présentation et de valorisation des données lié au rapportage sur la directive eaux résiduelles urbaines qui permet à chaque pays de mieux visualiser et exploiter ses données. Après une première phase sur 6 pays, le projet est désormais généralisé à l'ensemble de l'Union Européenne.

8. Institutionnel

Fin du jumelage avec le Maroc début octobre. Résultats appréciés par la CEE et le Maroc. Sont remerciés l'Agence Eau Artois Picardie et Arnaud Courtecuisse (mis en disponibilité pour l'OIEau) dont l'excellente expertise a été très appréciée par les partenaires locaux. Le travail est en cours pour des suites potentielles sur le Maroc notamment sur les enjeux de lutte contre inondation.

Intervention de M. Marcus Agbekodo : Dans le sillage de ce qu'a fait Arnaud Courtecuisse, demande comment l'OIEau pourrait offrir un appui pour réactiver un projet de coopération institutionnelle entre l'Agence Artois Picardie et le bassin du Sebou au Maroc. Projet stoppé 2, 3 jours avant l'arrivée d'une délégation du Sebou en raison de contingences inconnues. Eric Tardieu répond que c'est tout à fait possible et Josiane Mongellaz d'ajouter que c'est d'autant plus souhaitable qu'une fois le projet terminé, les premiers éléments d'un plan de gestion avaient été mis en place ; il y a donc nécessité de pourvoir à la mise en œuvre de ces actions.

M. Marcus Agbekodo mentionne l'organisation d'une mission au Maroc au printemps 2018 pour déterminer quelles sont les réelles difficultés rencontrées et quel accompagnement apporter. Par exemple est-ce un problème de budget ? ou de visa ? La question se pose pour d'autres projets institutionnels amorcés entre des bassins marocains et d'autres agences de l'eau. Par exemple l'ARMC et Artois Picardie ont maintenu d'autres projets de coopération avec le Maroc. Suite aux jumelages il est opportun de mettre à l'étude le cas du Maroc en vue de déterminer quelle part chacun peut prendre. L'agence Artois Picardie a par exemple constitué un parlement des jeunes pour le Maroc. Des stagiaires marocains ont été accueillis ainsi qu'une étudiante en thèse. Importance de prendre un relai et voir avec l'Agence Artois Picardie quel lien établir avec les autres agences et autres bassins. Quoi qu'il en soit ne pas laisser tomber le Sebou car risquerait d'éteindre la dynamique créée.

Eric Tardieu approuve l'importance de prendre un relais dans les mois qui viennent d'autant plus qu'on a travaillé sur un projet mené avec le Sebou autour de l'adaptation au changement climatique et c'est l'un des projets qui a été incubé. Sur Fès il y a des enjeux d'activités industrielles, stations d'épuration et autres sujets. Marcus Agbekodo propose de reprendre contact et voir comment mettre en synergie ces actions.

9. River Basin Planning EUWI

EUWI +East. Projet en partenariat avec l'Agence de l'Environnement autrichienne, c'est le projet européen le plus important actuellement en cours à l'OIEau depuis aout 2016, d'un montant de 25 millions euros ayant pour objectif d'accompagner 6 pays (Biélorussie, Moldavie, Ukraine, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan) dans leur rapprochement avec les pratiques européennes autour de la DCE.

La plupart ont signé ou vont signer un accord de rapprochement avec l'UE. L'UNECE et l'OCDE sont en charge des dialogues nationaux et l'OIEau avec l'Autriche ont un rôle plus technique de planification de gestion à l'échelle des bassins avec un certain nombre de volets qui se déclinent pays par pays avec une approche adaptée à chacun des pays qui comprend systématiquement un bassin pilote sur lequel on travaille plus précisément. M. Eric Tardieu en profite pour remercier l'Agence Artois Picardie pour son accord d'accompagnement sur ce projet. Il est effectivement important qu'une agence française puisse être associée à ce type de projet, en fonction des pays d'intérêt de l'Agence Artois Picardie.

Josiane Mongellaz ajoute que c'est un projet qui a une visibilité et un enjeu important. D'ailleurs la DAEI nous avait alertés à l'époque lors du lancement de ce programme par la CE pour impulser la candidature de l'OIEau en tant que représentant d'Etat Membre pour ce projet.

Des bassins pilotes ont été constitués dans chacun des pays sur lesquels on déroule à la fois un volet technique (préparation de plans de gestion des bassins pilotes) et un volet de participation des acteurs intéressés ; la constitution de comités de bassin et l'aide à la mise en œuvre des comités de bassin. C'est un projet sur 4 ans et dans chacun des pays nous avons un représentant local national. Soit 6 personnes qui travaillent à 2/3 temps dans chacun de ces six pays. Et c'est dans ce contexte que travaille l'Agence Artois Picardie qui est sur cette zone d'influence plus particulière et qui a des accords de coopération avec la Moldavie, l'Arménie probablement la Géorgie, et qui pourra contribuer à l'avancée des politiques de l'eau dans les pays et à la mise en œuvre de la DCE. Il y a trois pays qui ont signé un accord d'association avec

l'Europe à des échéances précises pour mettre en œuvre la directive et deux autres qui sont sur le chemin avec des accords moins contraignants et puis la Biélorussie qui bien que n'ayant pas d'accord suit les principes de la DCE.

Le consortium UBA /OIEau dispose d'une enveloppe de 16 millions d'euros qui comprend une grosse partie pour la mise en place d'équipement et de sous traitance pour des bureaux locaux, pour participer et se former à la préparation du plan de gestion.

E. Tardieu ajoute que l'un des intérêts de ce projet est de coopérer de façon extrêmement rapprochée avec l'Agence autrichienne de l'environnement, coopération qui est, déjà très fructueuse. Espérons multiplier à l'avenir ce type de collaboration avec ce type de structure.

10. GIRE à l'International

- Jumelages institutionnels : en partenariat Algérie (GIRE), Ukraine (Déchets), Croatie (Registre polluants).
- OMVS. OIEau a gagné en septembre 2017 la prestation de revue institutionnelle et financière de l'OMVS sur un financement AFD. Christophe Brachet précise que le calendrier doit se terminer début 2018 mais la première version a été communiquée de manière confidentielle. Etude qui fait suite à une demande politique de haut niveau, des Chefs d'Etat des pays concernés qui avaient demandé une révision du fonctionnement de l'OMVS du commissariat lui-même et des sociétés de gestion des ouvrages confrontés à des difficultés de lisibilité dans les prises de décision et d'efficacité du modèle économique.

Cela va-t-il entrainer des changements radicaux dans l'OMVS ? C. Brachet explicite le système OMVS. Il est constitué de : Chefs d'état, ministres, exécutif au haut-commissariat. Viennent ensuite les deux grosses sociétés de gestion historiques sur les deux barrages partagés sur les 4 pays, et des nouvelles sociétés de gestion ; une pour la navigation et une pour des barrages qui n'existent pas encore dans les hauts bassins en Guinée et donc c'est surtout l'articulation entre le Haut-Commissariat et ces quatre sociétés de gestion qui est à rafraîchir ainsi que le modèle économique des sociétés de gestion. A ce jour il n'y a pas de participation privée. C'est tout cela qui est traité dans cet audit.

- CICOS : action importante et multiforme avec différentes sources de financement, qui est principalement centrée sur les systèmes de suivi hydrologique avec la mobilisation de technologies innovantes et la recherche de modèles financiers innovants. Le bassin du Congo est celui qui est régulièrement cité en contre-exemple ; il était doté de 80 stations de suivi hydrologique au début des années 60 et à présent une vingtaine. Donc il y a un enjeu majeur sur le deuxième plus grand bassin versant du monde à retrouver des systèmes de suivi de monitoring et de gestion plus pertinents.
- Ecocuencas : Projet clôturé. J. Mongellaz donne des précisions. C'était un projet sur 3 ans cofinancé par la CE de l'ordre de 2 millions d'euros sur 4 pays : le Brésil, Equateur, Pérou et Colombie et c'était un projet qui visait à analyser des mécanismes financiers innovants pour financer l'adaptation à la gestion de bassin en général et l'adaptation au changement climatique en particulier. Des pays ont testé la mise en place de redevances comme le Pérou et le Brésil et d'autres pays ont testé le paiement pour services environnementaux. Rencontre un intérêt en Amérique Latine et en Chine même si ce n'est pas courant en Europe. Sur des bassins pilotes il y a eu des actions pour analyser les mécanismes les plus efficaces et a obtenu apparemment un grand succès. Il est question d'une suite éventuelle dans le cadre du programme Euro Climat de la CE.

M. Robinet intervient : il est dommage qu'il n'y ait pas de capitalisation des projets européens y compris pour les jumelages. Des programmes se succèdent sans qu'il y ait d'évaluation qui permette de capitaliser.

J. Mongellaz explique : il y a eu un séminaire de clôture au Brésil avec les représentants des pays et des représentants d'autres projets de ce même programme de la CE. On capitalise aussi en faisant un module multimédia qui compile la présentation de ces expériences, module qui sera disponible en ligne. Mais on aurait intérêt à trouver un mécanisme pour faire un retour d'expérience ne serait-ce qu'au niveau français. Ce sont des exemples que l'on met en avant dans le cadre de réunions du RIOB de l'Euro-Riob, du Forum Mondial de l'Eau comme moyen de disséminer les résultats.

M. Robinet : c'est intéressant de tester des méthodes et de les comparer.

C Bouyeure relate son propre témoignage sur retour de jumelage quand il dirigeait une agence. C'était bien perçu car toute une filière peut se réunir sur un retour d'expérience d'acteurs institutionnels et privés. Les séminaires de clôture de jumelage peuvent être comparés à un après-vente.

Chine/Fexte : Depuis mi 2016 un volet de coopération économique a été ajouté à la coopération institutionnelle sur le bassin Hai. Financé par Fexte et AFD, le projet s'est quasiment achevé par l'organisation en décembre 2017 d'un séminaire mobilisant côté chinois une quarantaine de donneurs d'ordre potentiels du bassin, autorités en charge de services d'eau d'assainissement, d'infrastructures, gestionnaires d'ouvrage et du côté français des entreprises Veolia Chine, Suez Chine, OIEau. On avait proposé au pôle de

compétitivité français de s'y associer notamment AquaValley était représenté. Cela a été l'occasion d'une rencontre multilatérale et espérons concrétiser à l'avenir des rencontres en vue de partenariat. C'est la première fois qu'on basculait sur la valorisation économique des contacts institutionnels de l'OIEau dans un pays. C'est un mode opératoire qui se reproduira. *Une participation aux diverses manifestation chinoises sont prévues au 1 er semestre 2018.*

M. Robinet explique qu'il a tenté un rapprochement avec le ministère de Water Ressources en Chine qui avait été délaissé depuis l'annulation d'un groupe de travail par le ministère français précédent. Le Directeur des relations internationales a été rencontré et il en est ressorti une volonté d'aller de l'avant et de continuer. Il y a une reconnaissance de tout le travail qu'a fait l'OIEau sur le bassin pilote de l'Hai et une volonté de mettre en œuvre un accord de coopération qui existe et qui est resté un peu en sommeil avec une réunion du groupe technique. S'est engagée une réunion le premier semestre 2018. Ça peut être une bonne occasion de donner un écho sur cette coopération qui menée et des suites qui y sont données.

Rediscuter donc des évènements qui sont identifiés en Chine pour le premier semestre 2018 : Environnement à Shanghai mois de mai, Eco Forum Global en juillet et à cette occasion envisager de programmer une séquence eau. Il y aura aussi des rencontres techniques ce qui permettra de relancer la coopération dans le domaine de l'eau car il y a des choses qui ont été faites mais hors du champ avec les officiels. Les chinois sont très attachés au fait d'avoir le niveau administratif /politique suffisant. Nécessité de s'accorder sur nos calendriers et identifier les bonnes séquences avec un délai minimum de 3 /4 mois afin de l'inscrire dans l'agenda ministériel et éviter les demandes de dernière minute compliquées à gérer et cela permettra de mieux cibler les déplacements du secrétaire d'état pour « ratisser large sur l'environnement ».

Dans le cadre du déplacement du Président en Chine les 9 et 10 janvier il y a une annonce sur une année franco-chinoise de l'environnement qui a été validée. Ce serait une bonne occasion pour mettre les projecteurs sur cette coopération.

E. Tardieu ajoute qu'on n'aura aucune difficulté à faire passer le calendrier sur lequel on travaille pour le semestre 2018 d'autant plus qu'il y a le calendrier franco-chinois mais aussi Europe/Chine dans lequel la France est très impliquée sur la plateforme Europe/Chine sur l'eau. L'OIEau pour la France gère l'un des domaines prioritaires qui est la gestion de bassin et éco restauration. On aborde une nouvelle phase avec un nouvel outil financier européen de 4 ans (contrat arrivé semaine du 18 décembre 2017). Autant d'occasions de valoriser, dans un contexte européen, la présence française. Nos partenaires chinois font valoir toutes les visites ministérielles d'autres pays européens. Il y a donc nécessité pour la France de renforcer les visites ministérielles en Chine dans le cadre de la coopération Europe/Chine. Un kick off officiel est prévu fin juin (calendrier des événements à faire passer à la DAEI).

M. Robinet ajoute pour la visite du Président les 9 et 10 janvier en Chine, dans la déclaration conjointe des deux présidents des éléments de la coopération et contribution de l'OIEau sur l'eau ont été précisés. Eric Tardieu : *Donc revoir les calendriers respectifs d'autant que les interlocuteurs chinois sont prêts à passer à l'échelle du grand bassin de la Hai (qui représente la moitié de la France) : 200 millions de personnes.*

11. SIE Asie Centrale

Josiane Mongellaz: SIE projet soutenu par la coopération Suisse. Action démarrée dans le cadre d'un soutien de la FFEM à la demande de l'UNECE très présente sur la région d'Asie Centrale et cherchait un pays pilote sur l'organisation et la gestion des données utiles pour la mise en place de la GIRE. Intervention consiste à poser avec un certain nombre de pays les bons principes d'organisation et de gestion des données selon les pratiques que l'on a en France et la continuité s'est faite avec la coopération Suisse.

Action également sur la Syrdarya dans le cadre de la convention avec le Ministère pour préparer une action de plan de gestion d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Syrdarya.

Autres projets de coopération institutionnelles soutenus par les Agence de l'Eau (15) Mexique - SN , Cuba - AG , Colombie – AG, Équateur – AG, Pérou – AP, Brésil – LB, Burkina (2) LB / SN(Nakanbé / Mouhoun) , Ghana - LB, Togo RMC, Benin, Congo – CICOS – RM, Chine – SN, Myanmar – LB, Laos LB – RM, Cambodge LB – RM, Madagascar – RMC.

12. Service d'eau et Assainissement

- Mali : appui au sens large dans la formation.
- Haïti : Obtention fin 2016/2017 d'un important contrat pour l'accompagnement de l'Institut National de la Formation Professionnelle.
- Burkina : diagnostic de l'organisation de l'ONEA
- Mexico : appui à l'organisme métropolitain avec l'Agence Seine Normandie

13. Activité de diffusion de l'information sur l'Eau

- On reste dans le périmètre de la convention avec AFB. Synthèse documentaires comparatives avec les autres états membres.
- Livre enrichi sur les SAGE : outil numérique qui permet sur une tablette d'avoir une présentation pédagogique de ce qu'est un SAGE.
- Application GREEN ; lancement à fin janvier 2018 utilisable sur portable qui présente l'ensemble des réglementations dans une zone sélectionnée.

14. Animation de réseaux d'acteurs

Centres de ressources créés et géré par l'OIEau avec le soutien de l'AFB. Mise en ligne d'un portail.

15. Appui technique et institutionnel

- Mise en œuvre de la Convention MEEM/MTES : 1 million d'euros sur période décembre 2016/2017
- Centre de formation Hydrus
- Asie Centrale Syrdarya
- CICOS Congo
- Plateforme méditerranéenne de connaissance sur l'eau/SEMIDE. Difficulté à mobiliser politiquement et techniquement les pays concernés Maroc, Jordanie, Liban...
- Incubateur de projets eau et climat. Objectif créer un outil de médiation entre les grands bailleurs internationaux en recherche de bons projets et les porteurs de projets qui ont du mal à appréhender les modes de financement.
Projets clefs pour incubateur : les priorités du pacte de Paris et infrastructures douces et investissements dans la connaissance. Il s'agit plutôt de petits projets (quelques millions d'euros) mais des projets de démarrage essentiels. Une dizaine de projets ont pu être accompagnés à l'échelle:
 - o des bassins ABHS, OMVS, CICOS, Danube, Syr-Darya, Zarqa,
 - o nationale ex pour. le Burkina pour l'incubation de développement des systèmes d'information sur l'eau,
 - o régionale ex. plateforme méditerranéen sur l'eau et à l'échelle mondiale sur une incubation pilote des entreprises s'intéressant à l'eau et au climat pour gérer la dissémination des bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau et cela passe par l'utilisation d'outils internet et sessions de formation. Bailleurs privilégiés : AFD, Green Climate Fund, EIB, FFEM, KFW, WBG, African Development Fund.

Lors du Sommet en Italie octroi de 5 millions euros pour trois de ces projets OMVS la SAVA et CICOS. Les italiens financeront le processus incubation.

Projet OMVS : observatoire/système de suivi d'information sur l'aval (Saint Louis) sur une approche globale du barrage, embouchure.... C'est un système de gestion de suivi de données.

En résumé 6 rapports d'incubation / 6 descriptifs de projet pour financement et 3 accords de financement Italie, WMO et UNECE.

III. Comptes Prévisionnels – CPO 2017

CPO 2017 Rappel des montants financiers CPO / AFB :

- Subvention 2017 : 3 977 544 € (sur 5 079 651€)
- Rappel sub. 2016 : 3 975 350 €

Nouveau mode de présentation de l'activité (encore en rodage).

Principe : ventilation par métier (4 colonnes) diffusion information, animation réseaux, formation professionnelle, appui technique et institutionnel.

Précédemment les comptes étaient présentés par établissement. A présent les données sont inversées et présentées par activité et par résumé des natures de produits avec à chaque fois le résumé des grandes lignes :

Lignes d'activité : 1 - Diffusion d'information et animation réseau 2 - Produit Commerciaux (formation et appui technique).

Constat émis par X. Hilaire : ce mode de présentation génère un travail d'affectation des charges en direct assez considérable et engendre des complications dans la création des clefs de répartition.

M. Bouyeure souligne que cette nouvelle présentation par activité offre une meilleure lisibilité, qu'elle est plus logique et fait mieux ressortir le modèle économique et ce qui relève des subventions publiques. Mais il faudra effectivement encore quelques mois d'expérience et de rodage. Il est préconisé préalablement de partir sur des hypothèses de départ et appliquer ces hypothèses à la clôture des comptes puis opérer des réajustements pour établir le budget 2018 en conséquence. Veiller à faire valider la méthodologie par le commissaire aux comptes une fois l'an au moment de l'arrêté des comptes. En un an la méthodologie devrait être entérinée.

X. Hilaire souligne néanmoins le besoin d'obtenir des années d'antériorité suffisantes pour avoir des clefs fiables (cf. poste frais de personnel). Ce à quoi M. Bouyeure réitère la nécessité d'arrêter rapidement une méthode, donc de définir des hypothèses de répartition en concertation avec l'expert-comptable et de l'appliquer à clôture des comptes et réajuster la méthode après une année pleine.

Autre amélioration à prévoir : offrir une lisibilité des activités présentées reflétant plus fidèlement la terminologie/typologie de la convention d'objectifs conclue avec l'AFB, objectif : rendre l'approche plus intuitive, et explicite.. Exemple sur ligne valorisation du savoir-faire en matière de gestion intégrée / promotion des principes de gestion ... : où retrouve-t-on ces éléments ? Autre exemple : Usage subvention exceptionnelle Cop 22... est-ce dans 'appui technique institutionnel' ? Besoin de redéfinition des postes.

X. Hilaire explique le principe de ventilation via l'exemple 'poste de subvention AFB' ; il est découpé en activité (en concertation avec les chefs de projet respectifs). Il n'y a pas de découpage à l'intérieur de l'activité. Affectation à la part principale. Ex : actions sur le SANDRE.

Pour M. Marcus Agbekodo c'est moins un budget qu'un compte d'analyse financière. Le financeur doit voir que le fonds qu'il a octroyé a bien servi à un projet de coopération. Le tableau est davantage une préparation à l'analyse financière qu'une analyse d'affectation des budgets.

Pour M. Bouyeure, plus qu'un document d'analyse financière, c'est un document de gestion sur les modèles économiques par nature d'activité. Mettre mieux en évidence les modes de financement. Envisager un affichage différent par camembert avec ventilation des sources de financement.

M. Pierre Roussel fait constater la dernière ligne qui affiche résultat positif hors CICE. Donc pas besoin du CICE pour équilibrer les comptes contrairement aux dires de la Cour des Comptes.

E. Tardieu met en évidence que c'est un tableau prévisionnel prudent présenté sur cette nouvelle forme. Le principal à retenir est que les chiffres pour 2018 seront équilibrés, au-delà pas de valeur particulière à accorder aux chiffres de ces colonnes.

P. Roussel fait remarquer que la donnée de comparaison N/ N+1 n'apparaît plus et préconise de rajouter une colonne 'total 2017' pour bien mettre en évidence les variations.

X. Hilaire complète cette information : CA 2018 prévisionnel vs 2017 en diminution compte tenu de la subvention exceptionnelle du Ministère. CA 2018 prévisionnel par rapport à 2017 est de l'ordre de 700 000 Euros. Avec en contrepartie les effets inverses de la subvention reçue en 2017 qui est venue gonfler les prestations extérieures..

IV. Prévisions d'activités 2018

1. CPO de l'Agence Française de Biodiversité

- Demande totale de soutien à l'AFB : 3 936 544 € (en diminution) : rappel 2017 : 3 977 544 €
- Coût complet: 4 928 515 € (en diminution)

Réponse aux demandes ont été positives sauf pour le Sandre (1282,5 k€), qui reste à statuer :

- Dialogue juridique en cours depuis cet été.

La décision formelle de l' AFB est attendue pour le mois de mars et deux issues sont possibles :

- soit statut quo et maintien d'une relation de subvention
- soit passage en marché négocié qui présente des inconvénients aussi bien pour l'OIEau que pour l'AFB sachant que la Cour des Comptes est plus favorable au système de subvention.

M. Donzier fait remarquer qu'étant en co-financement avec l'OIEau et la subvention n'étant pas sujette à la TVA, passer en convention de prestation de service supposerait 40% en plus pour l'Etat ce qui est un argument de poids soumis à l'AFB. C. Bouyeure a fait valoir cet argument au magistrat de la Cour qui semble convaincu.

JF Donzier rappelle que c'est l'OIEau qui a créé le SANDRE (ex. Secrétariat National des Données sur l'Eau) suite à un protocole d' accord signé en 91/92 par la direction de l'eau et les six agences, A la création de l'Onema, les acronymes ont été changés pour avoir un secrétariat technique rattaché à l'OIEau (car créateur de celui-ci) et un service d'administration des données récupéré par l'Onema. C'est un argument de quasi propriété intellectuelle.

2. SANDRE :

Avancée sur la partie géographie en 3D. Vue planétaire. Utilisable sur application. En plus d'un focus sur chaque donnée permet aussi un croisement des données et voir les évolutions.

3. Prévisions de formation

Renouvellement de l'offre. Publication d'un nouveau catalogue Eau et Biodiversité, qui fait écho à la nouvelle orientation de la politique nationale fait l'objet d'échanges avec le Directeur de l'Eau et Biodiversité qui est venu rendre visite à Limoges et à La Souterraine en octobre dernier.

- Sur les nouveaux stages catalogue Eau 2018 : consolidation de thèmes déjà préexistants.
- Plus de cartes
- Nouvelles plateformes avec le soutien des agences AG et LB sur l'assainissement filière boues activées. Mise en service prévue fin 2018. Rénovation de la filière prévue avec un focus sur des traitements tertiaires ci-dessous :
 - o Rénovation de la filière boues activées existante
 - o Traitements tertiaires : tambour filtrant, UV, ozone, charbon actif, ultrafiltration
 - o Optimisation énergétique
 - o Réutilisation des eaux usées traitées

4. Appui technique et institutionnel

Nouveautés :

- Niger : définition de la structure de gestion du barrage de Kandaji
- Peer to peer : Précisions de J. Mongellaz : Appui suite de l'action financée par l'UE de mise en relation de bassins européens ou autorités de districts européens. C'est parti du constat que certains pays européens ont réussi des avancées sur certains sujets de la DCE et pouvaient en faire bénéficier d'autres bassins qui rencontraient des difficultés (restauration, continuité écologique agricole...). Première action menée avec succès sur deux ans 2015/2016 sur 15 bassins européens. L'UE a relancé un appel d'offres obtenu par l'OIEau qui a candidaté avec le même groupement (Espagne, Roumanie + rajout d'une structure Allemagne). Projet sur deux ans démarré à décembre 2017. Le soutien des agences de l'eau est souhaité de façon à associer davantage la France à d'autres pays européens et de faire connaître les positions et les expertises françaises.
- Chine / Plateforme Europe-Chine (PI)
- Eau, agriculture : DCE et PAC

V. Actualisation des statuts de l'OIEau

Parole est donnée à M. P. Roussel.

La dernière rédaction des statuts remonte à 2000 et ne tient pas compte des évolutions récentes, des idées nouvelles (ex. biodiversité). S'ajoute le problème de la recomposition du CA pour obtenir le quorum, (réduire les administrateurs internationaux et ceux qui ne viennent jamais ex. représentants d l'AMF et ADF). Envisager d'intégrer des représentants de la biodiversité ou du milieu marin.

Pour les statuts eux-mêmes cela a été considéré lors du dernier Bureau. Voir dans le dossier les propositions de modification. L'approbation des nouveaux statuts exigera la tenue d'une AG extraordinaire (qui n'atteindra pas le quorum) donc suivie d'une deuxième AG (celle-ci sans condition de quorum) et faire remonter au Ministère de l'Intérieur et au Conseil d'Etat. L'objectif étant d'obtenir de nouveaux statuts opérationnels d'ici un an.

C. Bouyeure précise que pour l'envoyer au Conseil d'Etat il faut avoir un texte donc il y a un délai qui ne nous appartient pas. P. Roussel précise que ce sera après l'AG extraordinaire (voir possibilité de coupler la 1ere AG avec l'AGE). Trancher également la question du renouvellement du CA : Est-ce qu'on les renouvelle sur la base des statuts actuels ou est-ce qu'on les prolonge jusqu'à ce que les nouveaux statuts soient opérationnels ? M. Bouyeure propose de faire intervenir un juriste. Prochaine AG en juin : fait-on une modification provisoire ou tempore-t-on ? Attendons les observations de la Cour des Comptes courant janvier pour avoir un maximum d'éléments.

12h21 O Robinet quitte la session

VI. Négociations salariales

Sommes dans l'évolution classique :

- +0,8% de hausse salariale générale en septembre 2017 en anticipation de la hausse nationale du point
- Environ 1% d'augmentations individuelles en juillet 2017

VII. Contentieux en cours

Redressement URSSAF sur la gestion des frais de déplacement pour les projets internationaux : demande de 40 000 € sur 3 ans.

- Fait suite au décalage des barèmes France/Europe notamment.
- Exigence d'une double cotisation au Pôle Emploi et à l'URSSAF pour les formateurs que nous utilisons sur la formation professionnelle.

Nous ne sommes pas responsables de ce décalage et les conclusions de ce contrôle ne nous paraissent pas être appliquées à d'autres opérateurs. Une procédure de contestation est en cours.

VIII. Projet d'extension des locaux à Limoges

Livraison pour Automne 2018. Ces espaces supplémentaires ont pour objet de mieux loger le personnel et aussi accueillir un équipement multimédia numérique de salles de formation.

IX. Démarche CADO

Démarche de management et de participation des équipes autour de 5 grands chantiers : stratégie, travailler ensemble, communication externe, innovation, commercial, management des chantiers.

- Séminaire Janvier 2017
- 3 réunions de site
- 426 idées
- 5 chantiers

Mise en œuvre opérationnelle pour printemps/été 2018

X. Activités du RIOB en 2017 - EURO RIOB 2017 en septembre à Dublin

Echéances de 2017 : Belle reconnaissance pour le RIOB et les alliances mondiales pour le climat.

- Initiative pour la Gouvernance de l'eau OCDE
- Réseau des bassins pilotes CC UNECE
- Secrétariat des Alliances Mondiales Eau et Climat
- EECCA RMO International Conference, Moscou, mars
- African Great Lakes Conference, Entebbe, mai : A rassemblé l'ensemble des organismes de bassin constitués sur le Haut Nil Blanc. Reconnaissance des problèmes transfrontaliers (démographie/changement climatique, inondation, sécheresse, faune...). ONG présentes, débats intéressants sur création et renforcement d'autorités de bassin.
- World Water Congress IWRA, Cancun, Juin. Participation active de l'OIEau notamment sur le changement climatique et introduction du thème de la formation.
- Euro RIOB : Dublin 20-22 septembre a été très interactif. Convergence de vue sur la refonte de la DCE en 2019 et l'introduction des actions d'adaptation au changement climatique dans les plans de gestion de bassin à l'échéance de la nouvelle phase des plans de gestion de bassin de la DCE après 2021 . La question de l'après 2027 a aussi été évoquée.
- Sommet de Rome, 23-25 octobre. Avons été co-organisateurs. Représentants importants (officiels italiens, organismes de bassin transfrontaliers mondiaux, Europe...). Octroi de 5 millions de subvention sur les projets incubateur.

- COP23, Bonn, 6-17 novembre. Difficulté de coordination sur la prise de parole lors du programme officiel, de la journée action sur eau et climat. Convergence sur certains points notamment pour reconnaître l'état inéluctable du changement climatique. L'eau douce impactée par le changement climatique. Actions de bonne gouvernance mal financées par les bailleurs de fonds. Avec le fonds vert débat sur différence entre développement et adaptation résilience. Or il y a des projets mais difficulté pour les financer.
- One Planet Summit, Paris, 12 décembre. Incubateur « Eau et Climat » suites : création de la plateforme de financement de 100 projet « Eau et Climat » pour l'Afrique.
Le deuxième semestre a été particulièrement chargé mais il y a un aboutissement positif car l'eau commence à être reconnue dans le débat sur le changement climatique mais la conclusion c'est qu'il y a du chemin car spontanément les négociateurs considèrent encore la problématique de l'eau douce comme marginale donc maintenir la pression.

XI. Activités du RIOB 2018

- Forum mondial de l'eau à Brasilia du 18 au 23 mars 2018
- Réunion de l'EuroRIOB à Séville du 17 au 19 octobre 2018
Ateliers thématiques en préparation en lien avec l'AFB

Préparation du Forum de l'Eau à Brasilia Mars 2018

Préparation en cours et sommes essentiellement mobilisés sur le processus thématique. Le secrétariat du RIOB prépare deux nouveaux manuels (diffusés en anglais et en numérique) qui seront publiés lors du Forum Mondial de l'Eau et qui viendront s'ajouter à la collection des « Manuels du RIOB » créée en 2009 portant sur la :

- Participation des acteurs
- Systèmes d'informations

M. Donzier lance deux messages aux agences dans le cadre de :

- La présentation des maquettes des sessions sur lesquelles nous sommes co-organisateurs. Deux contraintes demeurent : restituer la prémaquette le 20 décembre 2017 et la version finale fin janvier, or nous n'avons pas une très bonne visibilité sur la participation des acteurs français au forum notamment les agences de l'eau. Celles-ci sont invitées à informer sur qui viendra et comment (1 speaker par pays dans chaque session).
- Le processus citoyen. Nous avons obtenu une matinée du mercredi 21 mars et aurons 3 heures consacrées à la participation des usagers de l'eau en vue de mobiliser les membres des comités de bassin qui existent dans le monde. M. Donzier demande un retour des agences de l'eau sur cette thématique et participation des comités de bassin français notamment pour les placer au maximum.

XII. Questions diverses :

1. Contrôle de la Cour des Comptes

Globalement ça se passe bien. Rendez-vous mi-janvier. La Cour des comptes répondra à nos suggestions.

2. Visite du Président Haïtien mardi 12 décembre

Visite du président haïtien et la première dame, 3 ministres à la DG OIEau. L'OIEau est fortement implanté à Haïti depuis une dizaine d'années avec une succession d'accompagnements. On a présenté l'OIEau, ses activités et l'agence de l'Eau Seine Normandie s'est mobilisée également et réalisé une présentation sur la gestion de l'eau à la française.

3. Nouvelle carte de vœux 2018

Projection de la nouvelle carte de vœux 2018 de l'OIEau (en vidéo pour la première fois). Réalisation en interne.

4. Signature de l'accord cadre Irstea-OIEAU

M. Pierre Roussel clôt la session et introduit la signature de convention avec l'IRSTEA.

IRSTEA n'est pas administrateur. Eventuellement à intégrer au statut sachant que le nombre d'administrateurs de droit public français est limité à 50 % maximum du conseil.

Historiquement les coopérations entre les deux entités ont toujours été très nombreuses. Relations Bilatérales mais opérationnelles surtout. Collaborations (technologiques, pédagogiques) avec l'IRSTEA depuis 1991 car membre fondateur. Il y avait besoin de formaliser cette coopération d'où la signature d'un accord cadre qui entérine la coopération déjà existante.

12 :54 Signature entre N. de Menthiere et Pierre Roussel.

Présents :	E. TARDIEU	OIEau
	P. ROUSSEL	
	D. MEUNIER	
	X. HILAIRE	
	J. MONGELLAZ	
	C. RUNEL	
	J. PRONOST	
	JF DONZIER	
	S. GUERIT	KPMG
	C. BOUYEURE	Contrôleur Général EFI
	C. LAPLAUD	ALTEREO
	A. COULANGE	SEM
	M. AGBEKODO	AEAP
	M. MICHEL	IRSTEA
	N. DE MENTHIERE	IRSTEA
	J. MARTY	AEAG
	P. DUTARTRE	BRGM
	M. ROBINET	DEA

Le Président

